

RAPPORT DE MISSION

SÉMINAIRE : "COMMUNIQUER L'ITIE "



Berlin

29 Juin-02 Juillet 2010

RAPPORT DE MISSION

Du 29 juin au 2 juillet 2010, s'est déroulé à Berlin en Allemagne un séminaire sur le thème « Communiquer l'ITIE ». Ce séminaire organisé par le Secrétariat International de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) en partenariat avec le Ministère Allemand de la Coopération Economique et du Développement et Inwent, structure internationale de renforcement des capacités, a réuni essentiellement les responsables de communication des comités nationaux ITIE de quatorze pays d'Afrique Francophone. La Côte d'Ivoire y était représenté par M. AMOS BEONAHU, membre de la société civile et président de la commission Communication du Conseil National de l'Initiative pour la Transparence des industries Extractives (CNITIE). Démarré le mardi 29 Juin 2010 dans les locaux de Inwent à Berlin, le séminaire a été marqué par le discours d'ouverture du Dr PETER EIGEN, Président du Conseil d'Administration International de l'ITIE qui a souligné l'extrême importance de la communication dans l'Initiative. Pour lui, la validation pour un pays est la preuve de sa transparence et de sa bonne gouvernance. Mais, dira t-il, la validation n'est pas la fin du processus mais un départ. « *La communication est la clé de la mise en œuvre de l'ITIE* » a déclaré, en effet, le président PETER EIGEN avant de citer Son Excellence Madame ELLEN JOHNSON-SIRLEAF : « *La transparence dans la gestion des ressources naturelles d'un pays ne suffit pas à elle seule. Cette transparence doit être accompagnée d'ouverture, de dialogue et de débats. Une bonne communication, c'est l'ITIE ! La publication des paiements et des revenus issus des ressources naturelles est le cœur de l'ITIE, mais la discussion et les questions suscitées par les chiffres est encore plus importantes* ». Cette intervention du président du Conseil d'Administration de l'ITIE est suivie de celle de M. PETER-SENTHUMSER, chef de la division politique économique et bonne gouvernance de Inwent, la structure formatrice.

Ce séminaire a eu pour objectif de renforcer les compétences des participants dans l'exécution de leur fonction de responsable de la communication de l'ITIE au sein du groupe multipartite national. Le séminaire animé principalement par Madame MONIKA HOEGEN, formatrice médias et communication et les membres du Secrétariat International ITIE dont TIM BITTIGER et MARIE-ANGE KALLENGER, s'est appuyé largement sur le guide de la communication de l'ITIE et sur la diffusion des bonnes pratiques réunies dans le document « Note relative aux bonnes pratiques : efficacité des communications ITIE ». Cette rencontre de formation a été un excellent moment de coopération, de partage et d'échanges d'expériences entre les différents pays présents. Ainsi, BENJAMIN BIOULE de EITI Cameroun, au nombre des intervenants est venu montrer comment mettre en place des outils de communication et des supports d'informations efficaces pendant que ANNE PADIEU REISFSCHNEIDER de l'Agence France Presse (AFP) est venu également donner les bonnes astuces en relation presse et en rédaction de communiqué de presse. Le séminaire a permis en quatre jours aux participants d'améliorer leur capacité de conception et de mise en œuvre d'un programme de communication efficace et surtout la diffusion efficiente des rapports ITIE. Le séminaire sanctionné par un certificat de formation a consisté essentiellement

en des cours théoriques, des exercices pratiques (cas pratiques) suivi de débats et présentation des cas pays. Plus en détails (CF Programme).

Il est à noter qu'outre la formation proprement dite, les participants au séminaire ont eu droit aux délicatesses des organisateurs consistants en une visite guidée de Berlin, des diners d'accueil et d'aurevoir.

RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE

A. Au sujet des Notes relatives aux bonnes pratiques ITIE

Les notes relatives aux bonnes pratiques ITIE offrent des exemples sur la façon dont les pays peuvent améliorer la mise en œuvre de l'Initiative. Les exemples de bonnes pratiques n'ont pas pour intention de dresser une liste des exigences ITIE. Ce sont les Règles de l'ITIE qui contiennent les exigences concernant la conformité ITIE. Les Notes relatives aux bonnes pratiques ITIE décrivent des pratiques qui vont au delà des exigences de base en matière de conformité ITIE.

Bonne pratique n°1 : mise au point d'une stratégie de communication

Le fait de communiquer efficacement ce à quoi l'ITIE a trait et les objectifs des programmes ITIE nationaux jouent un rôle essentiel en vue d'assurer que les citoyens et les parties prenantes peuvent contribuer aux activités ITIE et en tirer partie.

Bonne pratique n°2 : création d'un site internet dédié à l'ITIE

La création d'un site internet dédié à l'ITIE dans le cadre des programmes ITIE nationaux fait partie intégrante d'une communication efficace.

Bonne pratique n°3 : réunion avec les communautés locales

Il est important que les programmes ITIE nationaux impliquent les communautés locales, tout particulièrement dans ces régions qui sont les plus affectées par les activités minières, gazières et pétrolières.

Bonne pratique n°4 : support imprimé

Les documents imprimés jouent un rôle important si l'on veut atteindre un vaste éventail de personnes à l'échelle de tout un pays.

Bonne pratique n°5 : télévision et radio

La télévision et la radio représentent des moyens importants pour les programmes ITIE nationaux souhaitant entrer en contact avec une grande partie du public afin d'accroître la sensibilisation et la participation à l'Initiative.

Bonne pratique n° 6 : utilisation du guide de communication intitulé *la Transparence*

Le Secrétariat International de l'ITIE a publié un guide de la communication intitulé *La Transparence* qui est conçu pour aider les programmes ITIE nationaux à exécuter une stratégie de communication efficace.

Bonne pratique n°7 : affectation de personnel au programme de communication

Les pays dotés d'un programme de communication efficace ont en commun le fait que leur programme est bien ancré au sein de l'ensemble du secrétariat national et du groupe multipartite. En outre, nombre de pays trouvent qu'il est utile de nommer une personne responsable de la mise en œuvre du programme de communication. A défaut, quelques pays ont trouvé utile d'engager les services d'une agence de communication afin que celle-ci gère leurs activités de communication.

Bonne pratique n°8 : recherche de conseils et d'assistance extérieurs

Chaque pays ITIE fait face à une série de défis divers en matière d'optimisation de ses communications. Les secrétariats nationaux peuvent cependant s'entraider et apprendre des secrétariats dans d'autres pays, en particuliers des secrétariats des pays de la même région.

B. Recommandations générales

- Nécessité d'organiser un atelier de restitution des travaux du séminaire « Communiquer ITIE » pour la mise en œuvre des bonnes pratiques ;
- Obligation des pays candidats d'achever le processus de validation aux dates indiquées sous peine d'exclusion de l'ITIE ;
- Nécessité de mettre en place un réseau à l'échelle africain francophone et au niveau pays pour la communication ITIE ;
- Nécessité de parler des bénéfices de l'ITIE partout et pour chaque partie prenante.

Pour le Conseil National ITIE Côte d'Ivoire

BEONAHO AMOS

Journaliste, Directeur de Publication Soir Info ;

Responsable de la cellule Communication du CN-ITIE

Email : amosbeonaho@yahoo.fr